



Commune de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MAI 2021

La séance a débuté à 18 heures sous la présidence de Monsieur Serge MALEN, Maire.

Monsieur le Maire : avant de commencer la séance, je voudrais souhaiter la bienvenue à madame Mireille PLAZA PUTTI qui nous a rejoint comme conseillère municipale en remplacement de monsieur BOUISSET Florian qui est démissionnaire.

Monsieur le Maire fait l'appel des conseillers municipaux.

NOMS	Présents	Procuration à	Absents
MALEN Serge	P		
BONNEFOUX Chantal	P		
ANDRE Claude	P		
COSTE Josiane	P		
FISCHER Lionel	P		
SALUZZO Joëlle	P		
CACELLI Alex	P		
RANC Sylvie	P		
LOUIS-VASSAL Patrick	P		
CRAPONNE Jean-Louis	P		
CUP Christine		LOUIS-VASSAL Patrick	
PLAZA PUTTI Mireille	P		
GARREL Régine	P		
ORLANDI Pascal	P		
DEL NISTA Xavier	P		
RABERT Guylaine	P		
FILLIERE Thierry		MALEN Serge	
TRICHARD Frédéric	P		
MORETTI Karine	P		
BOUX Sandra	P		
GUINTRAND Tamara	P		Excusée
BOLIMON Lionel	P		
COUSTON Rémy		PILLOT Marion	
ADAM Carole		BOLIMON Lionel	
PILLOT Marion	P		
DUCLERCQ Jean-Pierre	P		
PENALVA Sylvain	P		

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents à l'ouverture de la séance : 22

Procurations : 4

Quorum : 14

Monsieur LOUIS-VASSAL Patrick est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire : Y a-t-il des observations sur le procès-verbal de la séance précédente ?

Le procès-verbal de la séance du 01 avril est adopté.

Monsieur le Maire : aucune décision n'a été prise. Onze marchés de produits alimentaires, dont la liste est ci-jointe, trois marchés de sécurité et maintenance ont été pris. Y a-t-il des questions sur ces marchés ?

Monsieur BOLIMON : juste un point de compréhension : sur les deux derniers marchés, j'aimerais savoir s'il y a un montant minimum pour lancer une consultation, comme il s'agit d'une entreprise sur Aubagne ?

Monsieur le Maire : le marché n°17 passé avec la SAS Portalp France domiciliée à Domont pour la maintenance préventive des portes automatique de la mairie pour un montant de 696 €. Il n'y a pas de montant minimum ni maximum.

Monsieur BOLIMON : ce n'est pas un appel d'offres ?

Monsieur le Maire : non il s'agit d'un marché pour 696 € TTC pour la maintenance des portes automatisées de la mairie. C'est une entreprise spécialisée dans les systèmes de sas.

Monsieur BOLIMON : donc il s'agit d'une entreprise extrêmement spécialisée techniquement dans ce domaine.

Délibération 2021-05-38

OBJET : ADOPTION DES REGLEMENTS INTERIEURS RELATIFS AUX SERVICES PERISCOLAIRES (ACCUEILS DU MATIN ET DU SOIR, RESTAURATION, ETUDE SURVEILLÉE) ET AUX ACCUEILS DE LOISIRS (MERCREDIS, SAMEDIS, VACANCES)

Madame PILLOT : juste pour porter à connaissance de l'ensemble du conseil municipal la discussion que nous avons eu au cours de la commission des affaires générales par rapport à l'ouverture de la Maison Lippi en août. Vous nous aviez indiqué ne pas être opposé à cette possibilité mais à partir de l'année prochaine, et qu'il pourrait être mis en œuvre une enquête préliminaire afin d'évaluer les besoins des familles à la rentrée scolaire, et ensuite voir au niveau de la caisse d'allocations familiales pour des aides, et prévoir le budget 2022. C'est simplement pour que ce soit noté dans le procès-verbal du conseil, sinon il y a de nombreuses discussions qui ont lieu pendant la commission qui ne sont pas vues de tous.

Monsieur le Maire : madame MORETTI va vous répondre. Concernant l'accueil de loisirs pour le mois d'août, ça ne sera pas pour cette année.

Madame MORETTI : ça ne sera pas cette année. Il y a beaucoup d'autres choses à traiter, les inscriptions, les séjours. Il va falloir étudier avec la CAF ce qui est subventionnable.

Madame PILLOT : monsieur PESENTI l'avait très bien expliqué, c'est simplement pour que l'ensemble du conseil municipal soit au courant, et que cela soit mentionné dans le procès-verbal.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération 2021-05-39

OBJET : TARIFS DES SERVICES D'ACCUEIL PERISCOLAIRES

Pas d'observation.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTIONS	/

Délibération 2021-05-40

OBJET : TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Pas d'observation.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération 2021-05-41

OBJET : ACTUALISATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CRECHE L'ENFANTINE

Monsieur PENALVA : une question sur le suivi du profil des parents, puisqu'apparemment il y a une gradation avec des parents qui sont en recherche d'emploi et les autres qui sont employés. Est-ce que vous avez un lien avec pôle emploi pour définir le profil des parents et vérifier s'ils sont en recherche d'emploi.

Madame RANC : non, l'étude du dossier est réalisée sur la bonne foi des familles.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Monsieur le Maire : j'ai oublié de vous dire qu'en fin de séance il y aura une petite manifestation.
Il faudra rester un peu.

Délibération 2021-05-42

OBJET : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – EXONERATION EXCEPTIONNELLE POUR 2021

Pas d'observation.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération 2021-05-43

OBJET : INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Monsieur BOLIMON : a priori les montants ne bougent pas. La seule modification est la démission de monsieur BOUISSET ?

Madame BONNEFOUX : c'est cela. monsieur BOUISSET n'est plus conseiller délégué, et madame PLAZA PUTTI est conseillère municipale sans délégation, donc sans indemnité.

POUR	21
CONTRE	/
ABSTENTIONS	5

BOLIMON-COUSTON-ADAM-PILLOT-PENALVA

Délibération 2021-05-44

OBJET : RETROCESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A USAGE DE VOIRIE RUE DES CANNEBIERES

Monsieur BOLIMON : en fait vous récupérez le fossé ?

Monsieur FISCHER : oui c'est cela. C'est déjà un fossé et il s'agit d'une régularisation. Cela restera un fossé.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération 2021-05-45

OBJET : CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE 2020-2022 – AIDE FINANCIERE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Monsieur BOLIMON : par rapport à ce projet de carrefour de la Rétanque, ma première question est par rapport aux 167 000 € que j'ai vu apparaître dans le tableau qui est l'équivalent de la projection pour l'avenue de la gare. Je voulais savoir si c'était lié à un plafond ?

Monsieur le Maire : non c'est le hasard. Ce n'est qu'une estimation, ce n'est pas le devis définitif. Nous allons lancer un appel d'offres pour l'avenue de la gare et le giratoire. Un marché à commandes sur une durée totale de 4 ans, renouvelable chaque année.

Monsieur BOLIMON : nous allons lier les deux projets sur l'appel d'offres ?

Monsieur le Maire : pas sur l'appel d'offres mais c'est sur le marché à commandes que nous allons lier les projets afin d'éviter à chaque fois de lancer un appel d'offres et constituer les dossiers. En cas de problème avec l'entreprise désignée, nous aurons la possibilité d'arrêter le marché à commandes.

Monsieur BOLIMON : comme il s'agit d'une estimation, si jamais le montant est au-dessus, est ce que l'on aura plus de subventions ou le montant de la subvention sera le même que celui décidé ?

Monsieur le Maire : on va demander la subvention avant les travaux. On va essayer de ne pas dépasser l'estimation. Ça peut arriver mais dans la mesure du possible, on ne dépassera pas l'estimation.

Monsieur BOLIMON : j'avais une deuxième question par rapport à l'analyse. On a reçu les plans de la partie technique. Je crois qu'il y a eu en commission une présentation de ces éléments-là. Je voulais savoir s'il y avait eu des études par le passé ou récemment sur l'impact du trafic, et s'assurer qu'effectivement ça va bien fluidifier l'ensemble. Je pense notamment le matin avec l'école St Joseph, c'est un sujet que l'on avait évoqué avec l'avenue de la Gare. Admet-on comme je l'imagine que les feux tricolores vont être supprimés, si compte tenu du flux principal qui va de Pernes à Avignon, il y a des gens qui se mettent dans le rond-point, est ce que l'on a envisagé des solutions alternatives. Mettre un policier municipal au milieu. Est-ce que vous pensez que ça va tellement fluidifier, qu'il ne va pas y avoir de souci ?

Monsieur le Maire : le policier municipal y sera tout le temps pendant les heures de classe.

Monsieur BOLIMON : là je parle dans le giratoire.

Monsieur le Maire : le policier est à 50 mètres du giratoire. Pendant les heures de pointes il y aura un flux qui sera important. L'avantage du giratoire est que lorsqu'il y a moins de monde, les véhicules continuent à passer sans qu'il y ait un temps de stationnement. C'est pour cela que les giratoires sont faits, pour fluidifier le trafic. Maintenant durant les heures de pointes, je ne peux pas vous l'assurer.

Monsieur BOLIMON : du coup est-ce qu'il a été imaginé de garder les feux tricolores pour des situations particulières ou techniquement cela est impossible ?

Monsieur le Maire : les feux vont être supprimés. Aujourd'hui nous avons les feux du 19 mars et de la rue du Ventoux qui font tampon pour le flux de véhicules.

Monsieur BOLIMON : du coup à moyen terme se pose la question de l'école St Joseph, pour voir ce qui peut être étudié autour de ça. Le point principal se situe là le matin.

Monsieur le Maire : oui c'est sûr, le point principal est à l'école St Joseph. Un policier municipal y sera, il ne sera pas loin du giratoire et pourra intervenir en cas de problème.

Monsieur BOLIMON : dernière question : côté communication est-ce qu'il y a eu des échanges avec les riverains. Qu'est-ce que vous prévoyez en communication pour les riverains et de façon plus globale pour l'ensemble de la population ?

Monsieur le Maire : je ne sais pas si vous avez pu le regarder mais jusqu'à maintenant, depuis nos projets de 2020 et 2021, je dis bien tous les projets qui ont été validés en 2020 et 2021, qui ont vu le jour, qui sont finis ou en cours, ont été acceptés et validés par les riverains par l'intermédiaire de réunions. Tous les projets ont été soumis aux riverains : les Bouscarles, les Galoubets, les pistes cyclables, les Piecaous. Pour l'avenue de la Gare nous avons fait un questionnaire aux riverains, aux parents d'élèves. Nous avons eu un retour favorable à près de 95%. Aucun projet n'a été démarré sans la validation des riverains. C'est notre devise, notre façon de faire. Nous l'avions mis en avant lors de notre campagne.

Monsieur BOLIMON : à défaut de faire une commission, ça peut être intéressant de faire une réunion publique pour présenter le projet.

Monsieur le Maire : cela s'est toujours fait et se fera encore.

Monsieur BOLIMON : je vous dis ça parce que lorsque je suis arrivé à St Saturnin, il y a eu des travaux rue des Cannebières et je n'ai jamais eu d'information, c'était sous deux mandatures auparavant.

Monsieur le Maire : je ne vais pas aller jusqu'à deux mandatures.

Monsieur BOLIMON : ne voyez pas à chaque fois que je prends la parole une critique ou quoi que ce soit, je suis juste dans une logique de construction, juste pour informer la population.

Monsieur le Maire : c'est notre ligne de conduite d'informer les riverains avant tout démarrage de projet.

Monsieur FISCHER : je rajouterai uniquement que l'information a été largement diffusée. C'était dans le St Sat Info avec le plan, donc les gens sont au courant. Notre but était d'informer un maximum de personnes, et les gens qui sont soucieux d'avoir un peu plus de détail que d'autres bien entendu, généralement ces gens prennent contact avec la mairie et, le Maire ou les adjoints concernés les reçoivent. A mon avis, tous les St Saturninois et St Saturninoises sont au courant.

Monsieur le Maire : pour tous les projets faits en 2020 et 2021, chaque fois les réunions ont été organisées avec les riverains.

Monsieur PENALVA : j'ai une question sur l'aspect financement. Là c'est une estimation globale du projet. J'imagine que vous vous êtes basés sur les estimations sur les opérations de terrassement.

Monsieur le Maire : depuis tout le temps on a quand même des références de prix d'enrobé, de terrassement. On a un chiffrage par un bureau d'études.

Monsieur PENALVA : et le poste le plus gros dans cette opération de giratoire c'est quoi ? le terrassement, le goudron ?

Monsieur le Maire : ce sont les enrobés, bien sûr. Il va y avoir du grave bitume c'est une route à grande circulation donc il va y avoir au moins une vingtaine de centimètres d'enrobés. C'est le poste le plus important.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTIONS	/

Délibération 2021-05-46

OBJET : SECURISATION ROUTIERE : CREATION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE AU CROISEMENT DES ANCIENNES RD6 ET RD28 – DEMANDE D'AIDE FINANCIER AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Pas d'observation.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération 2021-05-47

OBJET : PLANTATION D'ARBRES : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DE LA REGION

Monsieur PENALVA : quels arbres ou quels types d'arbres ?

Monsieur FISCHER : en fait on a une liste. Le dispositif nous offre une liste de différentes essences. C'est nous qui les choisissons. Toutes les essences proposées sont faibles consommatrices d'eau. Nous n'avons pas encore choisi précisément les essences. Il va y avoir beaucoup de tilleuls. On va éviter les arbres fruitiers qui sont souvent sujet aux maladies et nécessitent beaucoup de traitement.

Monsieur PENALVA : c'est par rapport au fait qu'il y a des arbres qui sont énormément producteurs de pollens. On a une population qui est très allergique, il suffit d'écouter la maison de santé, ils ont beaucoup de consultations pour cela au printemps.

Monsieur FISCHER : c'est noté, on le prendra en compte.

Monsieur DUCLERCQ : j'ai juste une demande de compréhension par rapport au parking du U express. Je pose la question puisqu'aujourd'hui nous avons une politique environnementale où il est nécessaire de planter des arbres notamment dans le but de réduire nos températures en été. Je suis passé dans pas mal de villages où j'ai vu des parkings en construction ou entrain de se refaire, partout j'ai vu qu'il était prévu des plantations. Alors je pose la question, je ne parle pas de leur donner des arbres, je voudrai savoir si c'est le fait qu'il soit sur une zone privée qui fait que nous avons ce parking qui n'a aucun arbre ?

Monsieur FISCHER : Il n'y avait aucun arbre. Aujourd'hui il y en a qui ont été plantés. Lorsque le U express s'est implanté il était prévu des arbres sur le parking. Ça devait être un parking ombragé. Or à l'exécution il n'y a pas eu d'arbres. Nous sommes intervenus. Nous avons interpellé le responsable du Uexpress pour lui demander de se mettre en conformité par rapport à son permis, et donc de ce fait, il y a eu des arbres plantés. Pas à l'endroit prévu au permis parce qu'ils étaient prévus à l'Est du parking et techniquement vu que les enrobés étaient faits, ça été plus simple de les mettre côté Ouest et du coup ça fait de l'ombrage l'après-midi.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération 2021-05-48

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS DES AGENTS STAGIAIRES ET TITULAIRES

Monsieur le Maire : on vous a joint les tableaux des effectifs pour vous montrer toutes les modifications qu'il y a sur le personnel.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération 2021-05-49

OBJET : RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS DES AGENTS NON TITULAIRES

Monsieur le Maire : ce sont des postes d'animation qui sont créés dont on aura besoin en fonction du nombre d'enfants pendant les vacances scolaires, comme on le fait chaque année.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération 2021-05-50

OBJET : RH – CREATION DE DEUX POSTES DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION – CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE) – PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

Pas d'observation.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération 2021-05-51

OBJET : RH – RECOURS AU SERVICE CIVIQUE

Monsieur PENALVA : vous allez le créer dans quel domaine ?

Monsieur le Maire : pour le moment on crée un emploi sans poste bien précis. C'est en prévision.

Monsieur BOLIMON : vous dites que l'on crée un emploi, ce n'est pas une signature de convention avec l'Etat !

Monsieur le Maire : oui, on ne crée pas un emploi, il s'agit d'une signature de convention.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTIONS	/

Délibération 2021-05-52

OBJET : ACHAT DE MASQUES DE PROTECTION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'AIDE MIS EN PLACE PAR LE GRAND AVIGNON

Monsieur le Maire : au début de la pandémie, on était à court de masques et le Grand Avignon avait commandé ces 375 000 masques qui ont été distribués dans chaque commune. Maintenant il faut les payer. Ils ont été distribués et il nous en reste encore.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération 2021-05-53

OBJET : MOTION DE SOUTIEN AU STATUT DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Pas d'observation.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Délibération 2021-05-54

OBJET : VŒU RELATIF A LA GRATUITE DU TRONÇON DE L'AUTOROUTE A7 ENTRE AVIGNON NORD ET AVIGNON SUD VISANT A RETIRER LES POIDS LOURDS DES CŒURS DE VILLE

Monsieur le Maire : il s'agit de la même motion qui a été voté au dernier conseil communautaire et qui demandait la gratuité entre Avignon Sud et Avignon Nord et comprenait également les traversées de l'avenue du Général de Gaulle la Rode à Avignon et St Saturnin. En ce qui concerne les poids lourds, au dernier conseil communautaire, alors que vous savez que depuis un an on est en train de monter un dossier concernant le délestage des camions

pour essayer de les faire passer ailleurs qu'à St Saturnin et sur d'autres communes, sauf bien entendu tous ce qui est desserte. Donc ce dossier a été mené par le Département et la commune de St Saturnin. On est passé en commission à la direction départementale des territoires il y a quelques mois, on nous a approuvé quelques tracés, on nous a demandé de voir avec les communes voisines si elles étaient d'accord pour faire ce délestage. On a eu les communes de Vedène, Jonquerettes, Châteauneuf de Gadagne et Caumont sur Durance, et toutes les quatre nous ont signé leur accord pour faire ce délestage.

Au dernier conseil communautaire, le Grand Avignon s'est positionné pour nous aider à finaliser ce projet. J'ai rendez-vous la semaine prochaine avec monsieur le Directeur de cabinet du Président pour faire passer cette délibération en conseil des Vice-présidents et finaliser ce projet. Il restait un point noir dans ce dossier, c'était le giratoire de la ZAC de Chalançon. Le projet est fini. Ils discutent du financement. Il y aurait une partie pour le Département, une partie pour la ville de Vedène et une partie pour le Grand Avignon. Le Président du Grand Avignon va demander que l'allée des verguets soit classée comme voie communautaire, comme ça ils pourront financer une partie du giratoire. C'est la condition sine qua non de ce tracé pour que ce giratoire se fasse afin de fluidifier le trafic où actuellement il y a beaucoup d'attente. Nous sommes en bonne voie, j'ai confiance, je pense que l'on va y arriver. Ce sera une première à St Saturnin pour délester les véhicules de transit, j'espère que l'on arrivera à finaliser ce projet qui serait un bien pour tout le monde.

Monsieur DUCLERCQ : une remarque sur la gratuité. Un serpent de mer depuis des années. Je me souviens déjà à l'époque de madame ROIG, cela avait été évoqué en conseil communautaire. Ensuite avec monsieur ROUBAUD, en conseil communautaire, encore une fois, exactement le même sujet avait été évoqué. Est-ce que l'on aura la chance cette fois ci avec un Président qui habite Vedène, et qui c'est ce que c'est. Est-ce que l'on peut vraiment formuler un vrai vœu en se disant que ça va marcher cette fois, parce que cela fait des années et des années que l'on en parle. Et ma deuxième remarque : vous écrivez « demander au Gouvernement » mais j'ai toujours entendu que ce n'était pas le Gouvernement mais Vinci et que l'opposition venait de la Sté d'autoroute par rapport au refus de la gratuité. Merci de répondre sur ces deux points, le vœu et la société Vinci.

Monsieur le Maire : déjà pour le projet de gratuité ça a pas mal avancé par rapport aux années précédentes car tout le monde a mis ces compétences, le Président du conseil du Grand Avignon, madame le Maire d'Avignon, des élus régionaux, départementaux, qui sont sur la même longueur d'ondes. Nous avons pris cette motion pour montrer notre solidarité. Parce que nous aussi, si la gratuité se fait, c'est certain que l'on aura beaucoup moins de camions. Donc mon vœu est que cela aboutisse. La déviation de Sorgues, on en a parlé pendant 40 ans et elle a fini par se faire. Je ne sais pas si ça durera autant mais c'est quand même plus avancé qu'il y a quelques années. Tout le monde s'est focalisé dessus et c'est les services routiers qui vont dire s'ils sont d'accord, mais on envoie à l'Etat pour qu'ils essaient d'appuyer notre demande. C'est vrai que c'est les autoroutes qui décideront de la gratuité. Il y a aussi la possibilité que le Département, la Région puissent apporter une participation financière.

Monsieur DUCLERCQ : en tous les cas, bravo et merci à St Saturnin si ça marche.

Monsieur le Maire : il faut l'espérer.

Monsieur BOLIMON : une réflexion dans la continuité de ce que vient de dire monsieur DUCLERCQ. En fait, la réalité, c'est que c'est un vœu politique qui prévoit auquel on peut tous souscrire.

On a tous voté pour cette délibération. Dans la réalité, je pense que malheureusement c'est un vœu pieux car derrière, la gratuité implique du fait du service concédé une compensation. Si vraiment l'on veut avancer sur ce projet il faut que la collectivité, en l'occurrence le Grand Avignon, puisque c'est essentiellement cette collectivité qui est impactée et toutes les communes, se pose la question du financement et de savoir si l'on est en capacité d'aller financer la gratuité. Pour la gratuité sur l'autoroute, il n'y a pas 36 solutions. La première solution c'est

d'accorder pour ceux qui font un trajet en l'occurrence Avignon Nord – Avignon sud ou dans l'autre sens, la possibilité via des moyens de paiement, d'annuler la transaction. La deuxième possibilité est de créer des barrières de péages en plein milieu de l'autoroute, comme c'est fait à Montpellier ou effectivement c'est gratuit sur toute la partie de l'agglomération de Montpellier. Tous ça a un coût et dans la logique justement de mise en œuvre des autoroutes, je pense que c'est une discussion avec Vinci autoroute qui est concessionnaire de cette partie-là. Mais vous avez raison, c'est avec l'appui de l'Etat aussi. Mais à un moment se posera la question du financement. Si on croit que l'on va obtenir un jour la simple gratuité comme ça, effectivement ce sera une belle réussite et je vous féliciterai, mais je pense que malheureusement ça va être un travail de long terme.

Monsieur le Maire : la gratuité ne viendra pas de moi. St Saturnin est un petit village. Par contre on parle de gratuité, il faut aussi savoir que la traversée d'Orange est interdite aux poids lourds, donc gratuité ou pas, ils empruntent l'autoroute. Donc il y a la gratuité, mais aussi la possibilité de ne pas donner d'autres choix que de passer par l'autoroute. L'autre jour de retour d'Aix en Provence, je suis passé par la N7. Quand je suis arrivé à Sénas, j'ai vu « interdit aux poids lourds, prenez l'autoroute ». Donc les camions prennent l'autoroute, gratuité ou pas. C'est peut-être le choix de la Préfecture des Bouches du Rhône, mais la Préfecture de Vaucluse peut aussi donner le feu vert pour que les camions soient obligés de passer par l'autoroute.

Monsieur BOLIMON : on est complètement d'accord. Je crois beaucoup plus à ce style d'action et tous ce que vous avez évoqué auparavant, tous sur quoi vous vous battez, pour lesquels tout le monde vous soutient, c'est-à-dire des actions sur lesquelles ont peut avoir la main en local, de proximité, des choses concrètes plutôt que des choses décidés ailleurs. On y viendra peut-être un jour. La problématique elle est aussi autour de la LEO, autour de déviations potentielles du côté d'Orange, Carpentras, etc... Il y a toujours cette réflexion de solution alternative, mais concernant les poids lourds, il n'y aura pas d'autres solutions que de les interdire.

Monsieur le Maire : oui, ça s'est fait ailleurs. Mais cette motion, c'est aussi pour montrer notre soutien au Grand Avignon et à la mairie d'Avignon.

POUR	26
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Questions diverses.

Monsieur BOLIMON : Par rapport aux écoles et à la fin de l'année, comment envisagez-vous les choses ? Au vu des informations que l'on a à l'instant t, les fêtes des écoles vont-elles avoir lieu ? Et s'il n'y a pas de fête des écoles, est ce qu'il va y avoir une alternative proposée, du style des animations dans l'école pour les enfants ?

Monsieur le Maire : nous avons appris ce matin avec monsieur ANDRÉ qu'il n'y aura pas de fête des écoles au mois de juin. Cela a été interdit par l'académie. Peut-être qu'ils feront des animations par classe, cela est à l'étude. C'est la direction de l'école qui va s'occuper de ces manifestations. On va faire la remise des cadeaux aux CM2 rentrant en 6^{ème} comme l'an dernier. Nous allons les convoquer dans la cour avec quelques enseignants et parents, en nombre limité. Je n'en sais pas plus pour le moment.

Monsieur BOLIMON : sur un autre sujet, et je reviens sur la notion des transports, j'ai vu que le Grand Avignon a évoqué une modification sur tout ce qui est gestion des transports publics avec l'internalisation du service. Je voulais savoir si c'était confirmé ?

Monsieur le Maire : oui c'est confirmé. Ça a changé de partenariat.

Monsieur BOLIMON : cela veut dire que l'on va avoir la main maintenant, une commune sur le choix des lignes ou autres ou pas ?

Monsieur le Maire : Alors là c'est une autre question. Pour le moment je l'ai souligné plusieurs fois, notamment sur les lignes que l'on nous a supprimées.

Monsieur BOLIMON : oui justement, c'est pour celle-là !

Monsieur le Maire : c'est compliqué. Il y a une dizaine de lignes supprimées. Il y a eu quelques discussions sur ce sujet. Pour le moment, les instances qui s'occupent de la partie transport ne nous ont pas répondu très favorablement. C'est à l'étude, c'est tout ce que l'on a eu comme réponse.

Monsieur PENALVA : j'avais deux petites remarques. La première est une question par rapport à la cérémonie du 8 mai : pour moi à titre personnel avec d'autres élus on n'a pas eu d'informations sur la tenue d'une cérémonie. A l'avenir peut-on avoir un mail d'information même si les conditions sanitaires ne permettent pas que tout le conseil puisse assister aux cérémonies. C'est un acte manqué, ce n'est pas grave. Et du coup ma question : est ce que vous allez faire quelque chose pour le 27 mai ?

Monsieur le Maire : pour le 27 mai ?

Monsieur PENALVA : c'est la journée nationale de la résistance.

Monsieur le Maire : pour le moment ce n'est pas prévu dans les cérémonies officielles communales. La prochaine sera celle du 18 juin. En ce qui concerne le 8 mai, il y a eu une cérémonie fermée avec porte drapeau, les deux représentants des associations, le Maire de Jonquerettes et son adjointe, le lieutenant de Gendarmerie et la police municipale.

Monsieur PENALVA : comme nous avons une école qui s'appelle « Jean Moulin » je pensais qu'exceptionnellement cette année on pouvait avoir une cérémonie.

Monsieur le Maire : Ce n'est pas d'actualité pour le moment. Nous n'avons jamais fait cette cérémonie.

Monsieur PENALVA : par rapport à la situation actuelle et notamment ce qui s'est passé à Avignon, ça fait partie du devoir de mémoire et des valeurs que l'on devrait transmettre. Une autre question sur un sujet un peu plus sensible, c'est par rapport aux antennes relais. La première question concerne l'antenne relai qui devait s'installer à la gare. On a eu un contentieux avec la Sté TDF et je voulais savoir où on en était ce contentieux. Ma deuxième question porte sur l'antenne au stade René Lafont. J'étais intervenu assez longuement le 15 décembre dernier avec pas mal de question sur cette convention qui pour moi allait un peu contre les intérêts du village. Vous vous étiez engagé à me donner des éléments de réponse. Je voulais savoir si aujourd'hui vous avez ces éléments de réponse ?

Monsieur le Maire : en ce qui concerne l'antenne de la gare, ils vont la faire dans le domaine de la SNCF. Ils ont passé outre notre avis. Nous avons demandé aux avocats qui nous ont dit que ce n'était pas la peine de poursuivre la procédure contentieuse car étant d'intérêt public, on perdra. Par contre, nous avons sollicité un organisme spécialisé pour faire des mesures des ondes. On en a fait une, avenue de la Gare, aux écoles, une en haut de St Saturnin colline de la Graille et une chemin des Clausures. Pour le moment, nous sommes 100 fois en dessous de la norme, donc nous sommes largement en dessous de ce qui est préconisé. En ce qui concerne l'antenne du stade, elle va être mise dans un emplacement réservé aux antennes. C'est-à-dire sur le stade. Elle servira en même temps de poteau pour l'éclairage du stade de football. Mais c'est obligatoire de la mettre sinon il faut se passer des

téléphones portables. Une fois que les nouvelles antennes seront installées, nous ferons un nouveau contrôle afin de voir l'impact dû à ces antennes. Ces antennes sont d'intérêt public et il n'y a pas moyen de les interdire.

Monsieur PENALVA : pour l'antenne qui est située sur la gare, si je comprends bien au niveau de l'urbanisation c'est mort. Mais au point de vue environnemental on n'a encore peut-être des chances de les contrôler et de les mettre en conformité avec les seuils.

Monsieur le Maire : elle va être sur le domaine de la SNCF, on n'a pas trop de poids là-dessus. Au point de vue environnemental, à mon avis, il faut que l'on regarde un petit peu, mais ils font ce qu'ils ont envie de faire et on ne peut pas aller contre.

Monsieur PENALVA : pour l'antenne du stade, sur la convention, il y avait des choses qui n'étaient pas forcément bonne pour nous même si c'est très alléchant d'avoir 10 000 €, ça je le reconnais, par an.

Monsieur le Maire : ce n'est pas la question des 10 000 €, parce qu'on s'en serait passé. C'est la question que c'est obligatoire.

Monsieur PENALVA : il n'y a pas de moyen de négocier des clauses qui étaient moins contraignantes pour nous ?

Monsieur le Maire : c'est-à-dire ?

Monsieur PENALVA : par exemple, le fait que lorsqu'ils vont quitter le site qu'ils occupent, on ne peut pas les obliger à remettre en état le site ?

Monsieur le Maire : si un jour ils s'en vont, ils remettront le site en état. C'est marqué dans la convention.

Monsieur le Maire : s'il n'y a pas d'autres questions, nous allons clôturer la séance. Comme je vous l'avais annoncé tout à l'heure, il y a une petite manifestation concernant une aide financière par le Lions Club. Monsieur DUCLERCQ, je vous laisse la parole.

Monsieur DUCLERCQ : merci à monsieur le Maire et au conseil municipal. Je tenais à dire deux mots ce soir parce que on est le 17 mai, et je vous dirai pourquoi après. Tout simplement parce que la Covid a entraîné une précarité très importante auprès de tous les étudiants d'Avignon. Comme beaucoup le savent ici, je suis le Président du Lions Club dont le siège est à Avignon et les cinq clubs qui tournent autour d'Avignon ont décidé de faire une action. Nous avons fait des collectes et un certain nombre de choses, on travaille également en relation avec Simone Gazonnet et on dispose de certains budgets. On a décidé de faire travailler le commerce de proximité de St Saturnin puisque les achats ont été réalisés au magasin Vival où on a été très bien accueilli par Sandrine et son mari, et ça je tenais à le souligner. Ça c'est une première chose.

La deuxième chose c'est que pour transporter toutes les denrées alimentaires que nous distribuons chaque lundi soir, soit sur le site d'Agroparc soit sur le site de la miroiterie à côté de la faculté Ste Marthe, je tiens à remercier publiquement la municipalité et Chantal Bonnefoux en particulier qui par l'intermédiaire du CCAS a eu la gentillesse de nous prêter une camionnette de la mairie, et de nous affecter un employé municipal. Il y a eu un grand mouvement de solidarité qui s'est dégagé à partir de St Saturnin pour les étudiants. Mais ça ne s'est pas arrêté là, puisque on a continué l'opération avec les trois écoles en phase avec cette opération, on a mis des caddies dans les trois écoles, on a mis des caddies à la mairie, chez Vival, et je tiens à souligner que tous les enfants de St Saturnin ont participé à cette opération. Les petits pour les grands en apportant un certain nombre de denrées dont ils avaient la liste. Un grand merci à St Saturnin pour sa solidarité pour cette opération. Et pour terminer, et bien, tout à l'heure monsieur Malen parlait de masques et on a tous su dire ici qu'une des premières opérations réalisées a été la confection de masques sur St Saturnin, et Serge Malen m'avait contacté en demandant si le Lions club pouvait apporter une aide financière pour la confection de ces masques. J'avais donné immédiatement mon accord

Page 13 sur 15

(Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle à l'attention de Monsieur le Maire)

Hôtel de Ville – 126 bd de la Libération – 84450 SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON

Tél. : 04 90 22 63 00 – Fax : 04 90 22 63 01 - courriel : mairie@saintsaturnin.com

avec tous les membres du Lions Club. Vous savez que l'on a eu une année blanche parce que on a fait aucune recette cette année, puisqu'aucune manifestation n'a pu être organisée. Néanmoins j'ai le grand plaisir de remettre à la municipalité et à monsieur le Maire un chèque qui n'est que de 400 €, mais on ne pouvait pas faire plus cette année. C'est tout simplement pour apporter notre aide à notre village.

Monsieur le Maire : je vous remercie chaleureusement au nom de la municipalité et de tous les élus. Je remercie le Lions Club et son Président pour cette aide financière qui nous a été apportée. C'est un geste de solidarité qui vous honore.

Toujours concernant les masques, j'en profite quand même pour remercier une nouvelle fois tous les bénévoles qui ont participé à la confection de ces masques en début de pandémie, ce qui nous a permis de les distribuer à tous nos administrés

Tout à l'heure, Jean-Pierre DUCLERCQ parlait des enfants qui avaient mis la main à la pâte comme l'on dit, je voudrais également les remercier et mettre en avant le geste de solidarité du Lions Club, de la municipalité par l'intermédiaire du CCAS, des écoles Jean Moulin, la Cardélina, St Joseph et tous les particuliers pour l'aide alimentaire qu'ils ont donnée pour les étudiants. Encore une fois merci beaucoup pour ces gestes de solidarité. On voit que le mot solidarité n'est pas un vain mot à St Saturnin.

Merci à tous.

La séance est levée à 19 heures 40.

SIGNATURES DES CONSEILLERS

NOMS	Présent / Absent / Procuration à	Signatures
ANDRÉ CLAUDE	P	
BONNEFOUX CHANTAL	P	
BOUX SANDRA	P	
CACELLI ALEX	P	
COSTE JOSIANE	P	
CRAPONNE JEAN-LOUIS	P	
CUP CHRISTINE	Procuration à LOUIS-VASSAL PATRICK	
DEL NISTA XAVIER	P	

FILLIERE THIERRY	Procuration à MALEN SERGE	
FISCHER LIONEL	P	
GARREL REGINE	P	
GUINTRAND TAMARA	Absente excusée	
LOUIS-VASSAL PATRICK	P	
MALEN SERGE	P	
MORETTI KARINE	P	
ORLANDI PASCAL	P	
PLAZA PUTTI Mireille	P	
RABERT GUYLAINE	P	
RANC SYLVIE	P	
SALUZZO JOELLE	P	
TRICHARD FREDERIC	P	
ADAM CAROLE	Procuration à BOLIMON LIONEL	
BOLIMON LIONEL	P	
COUSTON REMY	Procuration à PILLOT MARION	
PILLOT MARION	p	
DUCLERCQ JEAN-PIERRE	P	
PENALVA SYLVAIN	P	